

République Française – Ville de Léognan

Elections Municipales – Dimanche 15 Mars 2020



leognan

l'union pour l'avenir

Notre programme 2020-2026



Chères Léognanaises, chers Léognanais,

Pour les six prochaines années, nous devons faire table rase de tout ce qui a pu nous diviser pour rassembler nos forces dans un seul but, co-construire l'avenir de Léognan.

Ensemble, nous pouvons sortir notre commune de la torpeur dans laquelle elle est plongée depuis trop longtemps, faute de vous écouter.

Car être à l'écoute, ce n'est pas uniquement être aimable ; c'est surtout prendre en compte vos interrogations et vos préoccupations.

Notre rassemblement, nous y avons travaillé d'arrache-pied, mois après mois.

Notre énergie, notre détermination, nous l'avons puisée auprès de chacun de vous, rencontre après rencontre, réunion après réunion ; vous nous avez porté et vous continuerez de le faire.

Pour nous, la démocratie participative n'est pas seulement une belle idée qu'on couche sur le papier ; ce n'est pas non plus une promesse qui ne se concrétisera jamais.

Elle se veut vivante, elle se pratique au quotidien, à votre contact.

Le programme que nous vous proposons dans ces pages en est imprégné.

Ensemble, réveillons la nature de Léognan.

leognan-union-pour-lavenir.fr

facebook.com/unionavenir.leognan - twitter.com/LeognanU

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & L'URBANISME

Nos modes de vie ont radicalement évolué ces dernières années. La commune doit accompagner ces évolutions et proposer des améliorations et aménagements permettant de s'ancrer dans la modernité. Rendre accessible pour tous le centre mais aussi l'ensemble de ses quartiers, proposer des solutions de transports et favoriser les mobilités douces pour pérenniser les aménagements, sont autant d'axes d'amélioration pour dynamiser Léognan.

UNE COMMUNE QUI RAYONNE DURABLEMENT

Nous proposons d'engager une démarche de labellisation « Villes et Villages fleuries ».

Ce label sera un marqueur de nos actions autour de l'aménagement durable des paysages, de mise en valeur de la nature et du patrimoine communal.

Nous mettrons ainsi en œuvre concrètement notre engagement auprès des habitants, afin d'assurer une gestion environnementale de qualité des espaces publics et de faire de Léognan une commune conviviale, attractive et engagée.

La redynamisation du centre-bourg : réveiller la vraie nature de Léognan

C'est en modernisant et en embellissant le cœur de la commune, le centre-bourg, que l'on fera rayonner Léognan. Ce sera la première de nos priorités.



Parc CASTAGNETO CARDUCCI

Construction d'un Kiosque à musique pour mettre en valeur notre parc, sécuriser les lieux et accueillir le public dans de meilleures conditions.



COMMENT ?

- En développant son accessibilité depuis tous les quartiers, à travers la diversification des mobilités, à pied, à vélo ou en fauteuil.
- En régulant le flux de véhicules et de poids lourds dans le centre.
- En réhabilitant la voirie et l'adaptant aux besoins d'aujourd'hui et de demain.
- En s'appuyant sur l'identité rurale et viticole de Léognan.
- En mettant en valeur ses commerces.
- En repensant le stationnement pour une Meilleure accessibilité aux commerces.
- En adoptant un plan « trottoirs ».
- En modernisant son marché hebdomadaire.
- En reliant les voies cyclables entre elles jusqu'au centre bourg.

- En développant les espaces végétalisés pour améliorer la qualité de l'air
- En installant des parcs à vélos pour favoriser les déplacements doux vers les commerces

POUR QUELLES RETOMBÉES ?

- Inciter les Léognanais à consommer local, qui est le premier acte citoyen de développement durable.
- Inciter les commerçants à se développer ou à venir s'installer.
- Contrôler la production de gaz à effet de serre.
- Valoriser notre ville et son patrimoine.
- Favoriser les déplacements et l'accessibilité en sécurité dans le centre bourg.

PARVIS DE L'ÉGLISE ET PLACE DU MARCHÉ

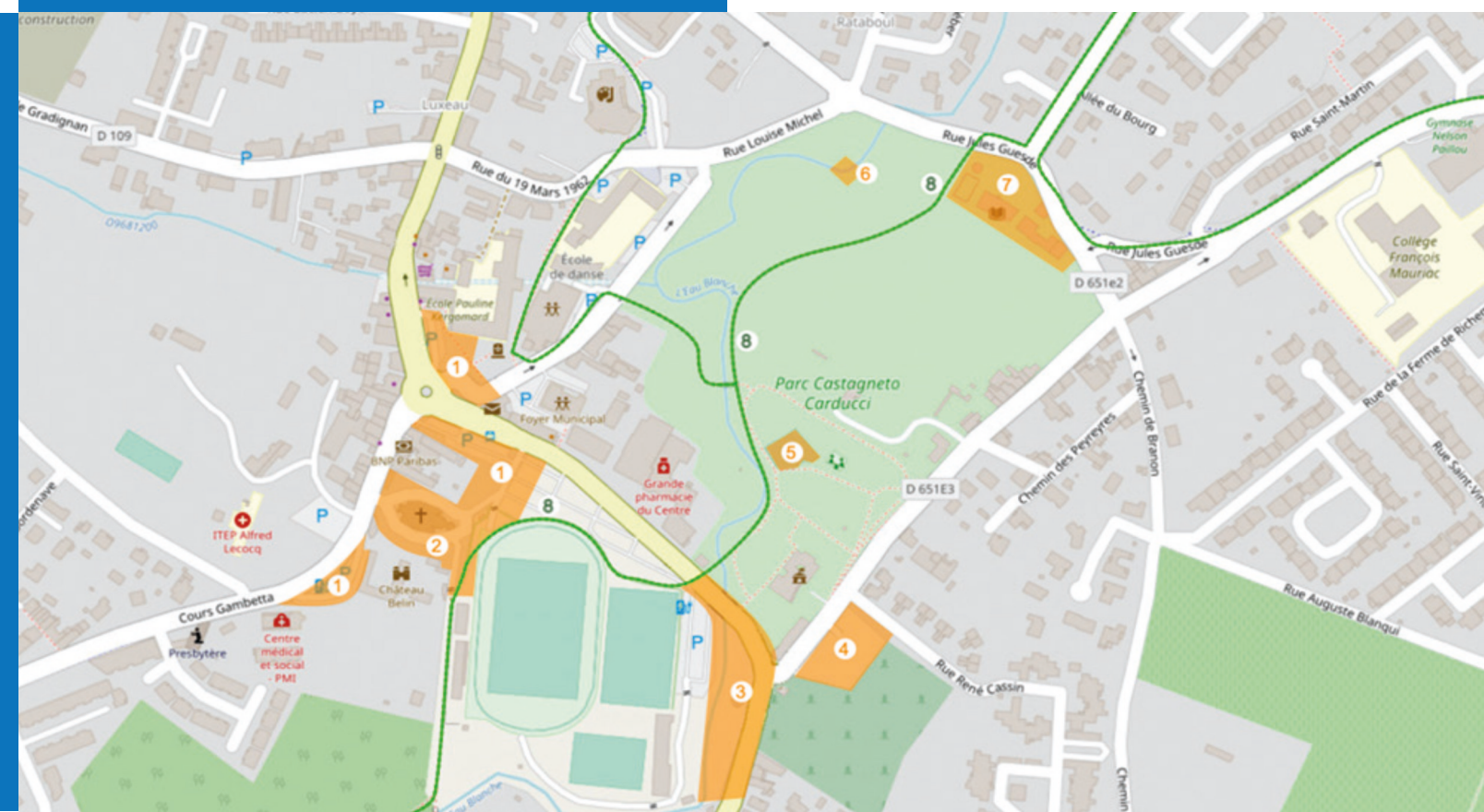
Nous proposons le réaménagement du parvis de l'église, pour mettre en valeur l'édifice (notamment pour les cérémonies), et sécuriser l'espace alentour



1. Réaménagement de zones de stationnement
2. Réfection du parvis de l'église
3. Aménagement de l'entrée de la ville
4. Création de zone de stationnement et suppression des préfabriqués
5. Création d'un kiosque à musique
6. Réhabilitation du Moulin de Pontaulic
7. Création d'une Médiathèque et Maisons des Associations
8. Création de nouvelles pistes cyclables et de parcours santé

Création de voies cyclables

- Créant des pistes cyclables au centre bourg et les reliant aux pistes existantes pour permettre de vrais déplacements sécurisés à vélo (Vers le Lac Bleu, vers Loustalade, depuis l'Avenue de la Duragne vers le centre en traversant Pontaulic.
- Permettant aux cyclistes qui se rendent chez les commerçants de pouvoir « garer » leur vélo sans entraver le trottoir.
- Améliorant l'accès des trottoirs et les rendant plus confortables pour les piétons, les poussettes et les personnes à mobilité réduite.



Marché

- Remise en conformité des toilettes publiques
- Réaménagement du marché avec proposition de construction ultérieure d'un marché couvert
- Les nouveaux revêtements des chaussées, trottoirs, parkings seront en matériaux perméables pour éviter les ruissellements.

Un aménagement DURABLE

- Nous mettrons en place des îlots de fraîcheur dans les quartiers et les cours d'école pour
- s'adapter aux changements climatiques, abaisser les températures de façon naturelle et améliorer le confort au quotidien.
- Nous assurerons la protection des berges et des zones humides.
- Nous mettrons en œuvre l'entretien des zones ombragées et des cheminements, tout en préservant de la faune.

L'urbanisme : un nécessaire équilibre

L'urbanisme doit être repensé en fonction des besoins actuels et futurs du territoire communal en parfaite symbiose avec celui des 12 autres communes de la communauté de communes de Montesquieu.

Léognan est une commune rurale qui a connu un fort développement urbain ces dernières années.

Pour que ce développement reste raisonné et raisonnable, il est impératif de préserver l'harmonie et l'équilibre entre les zones urbaines, agricoles, pastorales, viticoles, aquatiques et naturelles.

Espace Culturel GEORGES BRASSENS dédié

- Aux spectacles vivants
- Au théâtre
- À la musique
- Au cinéma

Création de places de parking

- Réaménagement et optimisation des places de parkings.
- Gestion des eaux de ruissellement par des parkings végétalisés.
- Installation de parcs à vélos et bornes électriques 2 roues.
- Suppression des préfabriqués face à la mairie, route de Cadaujac et aménagement d'un espace dédié au stationnement.

RÉFECTION
DE LA VOIRIE :
600 000 €/AN

Domaine de Pontaulic

Nous proposons de dédier une partie du Domaine de Pontaulic aux associations de Léognan. L'aménagement du site sera élaboré en concertation avec celles-ci.

Véritable poumon vert de la commune, nous ferons de ce site un lieu pédagogique pour tous, en y mettant en valeur la biodiversité de la commune.

Nous y intégrerons une Médiathèque, avec des salles mutualisables et une salle d'exposition.



Réhabilitation du Moulin



Nous contribuerons à la mise en valeur du patrimoine de la commune, à travers la réhabilitation du moulin de Pontaulic. Ceci nous permettra d'exploiter l'énergie hydraulique produite en électricité et de l'utiliser pour alimenter le domaine.

Notre objectif : redonner vie à ce témoignage de l'histoire de Léognan.

La remise en exploitation de ce site abandonné permettra de produire de l'énergie renouvelable proche des lieux de consommation, générant ainsi des économies de réseau.

LE SENS DU PROJET

- Fournir de l'électricité d'une manière économiquement viable et favorable au développement durable.
- Sensibiliser à l'hydroélectricité qui est une énergie renouvelable sans effet néfaste sur l'environnement.
- Démontrer les atouts de la réhabilitation aux propriétaires de moulins (9 sur la commune de Léognan).

COMMENT ?

- En révisant le Plan Local d'Urbanisme dès la première année du mandat.
- En consultant la population et les exploitants sur leurs besoins.
- En lançant une politique d'information et de pédagogie : mieux informer permet de mieux se connaître, d'éviter la plupart des conflits et de dissiper l'inquiétude et la suspicion.
- En gérant le flux des véhicules provenant d'autres communes et traversant Léognan, créant des problèmes de sécurité au niveau du ramassage scolaire et des piétons.
- En prévoyant un audit général sur la signalétique et le marquage au sol sur toute la commune.

POUR QUELLES RETOMBÉES ?

- Être un lien entre les exploitants agricoles et les riverains.
- Préserver les sols et l'eau.
- Encourager l'installation de fermiers et d'éleveurs pour une production et une consommation raisonnée en circuit court.
- Contrôler le développement urbain et la pression de la spéculation immobilière et financière en prenant en compte l'avis des riverains et les problèmes de circulation.
- Permettre d'anticiper et planifier les évolutions des infrastructures (écoles, transport) par rapport aux futures augmentations de population : arrêter de les subir.

L'ENVIRONNEMENT

Nous avons tous pris conscience que nous devons protéger notre environnement pour nous et pour les générations futures. Nous pensons, qu'individuellement, nous agissons en ce sens, mais est-ce suffisant ?

Nous pouvons encore améliorer nos comportements dans les domaines tels que nos déplacements, notre santé, notre consommation, notre vie quotidienne, notre habitat.

De même une commune se doit d'être soucieuse de la protection de l'environnement et montrer l'exemple ; C'EST POURQUOI NOUS ALLONS AGIR !

EN ETANT PLUS VERTUEUX SUR :

- L'économie des ressources en eau et en récupérant l'eau de pluie pour l'arrosage public
- L'économie d'énergie pour les bâtiments publics en améliorant l'isolation des bâtiments dont la commune est propriétaire.
- Le remplacement des véhicules usagés par des véhicules propres.
- Une meilleure gestion de l'éclairage public avec l'extinction ou la baisse de l'intensité lumineuse la nuit de 1 heure à 5 heures du matin comme le font déjà d'autres communes voisines et en concertation avec les quartiers.

En plus d'être un enjeu environnemental, ces aménagements permettront de faire des économies sur le budget de fonctionnement à long terme voire à moyen terme grâce aux aides possibles par l'ADEME, de l'État ou des partenaires privés. Un diagnostic devra être fait dès que possible pour prioriser les actions à mener.

EN ETANT PLUS EFFICACE DANS LA GESTION DES DECHETS EN :

- Limitant le gaspillage et réduisant les déchets de la commune.
- Faisant un état des lieux du nombre des collecteurs et de leurs emplacements par rapport aux besoins de la population pour les améliorer si nécessaire.
- Installant des poubelles dans les espaces publics, en plus d'être utile cela contribuera à améliorer la propreté générale de la commune.
- Créant une filière pour le petit électroménager réparable.
- Luttant plus efficacement contre les dépôts sauvages de déchets.

EN ACCOMPAGNANT NOS CONCITOYENS DANS LEUR RECHERCHE DE SOLUTION EN ECONOMIE D'ENERGIE :

- Informer sur les aides financières possibles pour l'installation d'équipements à économie d'énergie de l'habitat et les démarches à effectuer.
- Mettre en place des solutions de déplacement alternatif à la voiture individuelle : mieux identifier, et augmenter les espaces dédiés au co-voiturage, développer le partage de la voiture avec « rezo-pouce » (auto stop moderne), mettre en place des navettes vers les réseaux TBM de Bordeaux Métropole.

EN ETANT PLUS RESPONSABLE POUR :

- Favoriser la diversification des exploitations.
- Soutenir l'agriculture locale.
- Encourager les circuits courts.
- Envisager d'intégrer le programme « Eco-école » : sensibiliser les plus jeunes pour garantir un avenir plus sain.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire dans nos écoles en le réduisant de 50% d'ici 2026. (Aujourd'hui ce sont 4 kg journaliers de nourriture non servie et 31 kg de nourriture jetée soit un coût de 450€ par jour)
- Intégrer systématiquement l'impact écologique dans tous les projets en cours ou à venir.
- Créer une charte « chantier propre » pour éviter l'abandon de déchets après travaux.



HAPPY CULTURE

- Pour accompagner la protection de l'environnement et des paysages naturels, nous installerons 6 ruches dans les parcs du Lac Bleu et de Pontaulic.
- Ces ruches auront pour but de nous éduquer à être vigilants concernant la biodiversité.
- Chaque ruche pourra produire jusqu'à 15 kg de miel chacune, que nous partagerons à la récolte à notre jeune public et à nos aînés.
- Nous proposons également de mettre à disposition des léognanais une serre et un potager pédagogiques dans le parc de Pontaulic.

Ensemble AMELIORERONS
NOTRE CADRE DE VIE POUR VIVRE
MIEUX A LEOGNAN



*Happy Culture
Serres pédagogiques
et potagers
Mise en place de ruches
dans les parcs
(En collaboration avec les exploitants
locaux)*

LE PROGRAMME DE LA CDC

Depuis 2002, Léognan et les 12 autres communes qui composent la Communauté de Communes de Montesquieu a transféré les compétences suivantes : le développement économique et le tourisme, la gestion des milieux aquatiques (GEMAPI), la petite enfance, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la collecte des déchets ménagers, l'urbanisme et demain l'assainissement des eaux usées et l'eau potable.

POUR LES MOBILITÉS ET LE TRANSPORT

Plus de 70% des déplacements des habitants de nos communes se font vers la Métropole bordelaise avec environ 1,2 passagers par véhicule :

Nous nous donnerons les moyens de gérer nos mobilités avec la Métropole bordelaise et la Région :

- Adapter les aires de co-voiturage sous dimensionnées et en créer des nouvelles.
- Mettre en place dispositif de mobilité solidaire pour les déplacements quotidiens en prolongement des transports en commun.
- Réfléchir à la mise en place de navettes communautaires pour relier les gares SNCF implantées sur notre territoire, la station de tram de Villenave-Pyrénées.
- Etendre les pistes cyclables vers les terminus des transports en communs allant vers la Métropole.
- Interdire aux poids lourds de plus de 7,5t la traversée de nos communes comme l'ont déjà fait les communes de La Brède, Saucats et Cadaujac. (Sauf dessertes)

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté de Communes doit être un acteur majeur de la transition écologique sur le territoire, et de l'adaptation de nos comportements face à l'urgence climatique.

Nous proposons :

- De remplacer les sacs jaunes par des poubelles jaunes et repenser les passages de collecte pour limiter notre empreinte carbone.
- Une vraie collecte des déchets verts notamment pendant les périodes de forte activité (tonte des pelouses par exemple).
- Des zones de compostage collectifs, en plus du compostage individuel déjà favorisé.

RENFORCER LA PRATIQUE SPORTIVE

Le sport doit retrouver une place essentielle dans les priorités communautaires et représente un enjeu de Santé Publique pour la lutte contre la sédentarité.

Nous proposons :

- De remettre la compétence « équipements sportifs et de loisirs » dans les statuts pour obtenir dans nos communes et villages des équipements à la hauteur des attentes des clubs sportifs dans leur ensemble.

MUTUALISATION DES MOYENS

Toute remise obtenue par des achats groupés permettra d'être réinvesti au bénéfice des besoins collectifs.

Nous proposons de mutualiser les achats (Emprunts, Assurances, Informatique et Logiciels, Radars pédagogiques, Travaux de voirie, fournitures de bureau etc...) pour l'ensemble des 13 communes et la CCM.

L'ACTION SOCIALE

Solidarité et sécurité sont les deux pendants d'une politique de la ville soucieuse de son développement social, de son civisme et de sa cohésion. Les actions viseront à renforcer le dispositif existant à destination des populations les plus fragiles, de façon à se situer au plus près des citoyens et en mesure de proposer des solutions concrètes :

- Renforcer les compétences des gens en charge de la solidarité et de l'action sociale.
- Dédier plus hébergements d'urgence sur la commune.
- Transformer nos moyens de communication pour la rendre accessible à tous.
- Revoir le système d'information des aînés et son réseau de distribution (bulletin d'informations et d'évènements mensuels) avec les associations culturelles léognanaises.
- Créer un pôle santé identifié au CCAS pour organiser et coordonner les campagnes d'information et de prévention : maladies chroniques, ma-ladies de la mémoire et addictions ;
- Utiliser et optimiser les moyens de communication modernes pour pro-mouvoir ces campagnes.
- Être moteur dans le projet alimentaire territorial initié par la CCM dans le cadre et avec les ressources du Programme National Nutrition Santé (PNNS).
- Mettre en place des ateliers pédagogiques réguliers (numériques, administratifs, culinaires, couture,...).
- Renforcer le lien intergénérationnel, l'inclusion et la solidarité.
- Accélérer l'accessibilité aux personnes en situation de handicap dans les bâtiments publics.
- Adapter le plan « trottoirs » aux personnes à mobilité réduite.
- Mettre en place un dispositif de répit pour les aidants familiaux , en coopération avec les acteurs de l'hébergement des personnes en perte d'autonomie, et de l'aide à domicile.
- Contribuer au financement de permis de conduire en contrepartie de travaux pour la commune.



LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS & LA DÉLINQUANCE

Lors de nos réunions publiques avec les Léognanais, la lutte contre les incivilités du quotidien est remontée comme une préoccupation majeure. Des moyens doivent être mis en oeuvre, voici nos propositions :

- Mettre en place la vidéo-protection dans tous les secteurs où cela le nécessite.
- Engager une vraie politique sur les moyens d'assurer la sécurité des habitants et des biens, en concertation avec la population, et ce dans tous les quartiers.
- Renforcer la présence de la Police Municipale sur le terrain, favoriser le dialogue.
- Instaurer un principe de prévention et de médiation des incivilités par le Maire, en cas de troubles à l'ordre public, l'absentéisme scolaire et l'irrespect, dès lors que les actes ne sont pas délictueux.

Communauté de Communes de
MONTESQUIEU



LE SPORT

Le sport a une place essentielle dans la commune. Il convient donc de proposer des services et des équipements à l'image de la vie locale : dynamiques et nombreux.

DES ACTIONS IMMEDIATES

Accès préférentiel à la Piscine Olympique de Villenave d'Ornon :

À la prochaine rentrée scolaire les écoles de Léognan n'auront plus d'accès prioritaires à des créneaux pour l'apprentissage de la natation (suite aux fermetures provisoires des piscines de Talence). Les classes devront se déplacer jusqu'à Pessac : ce déplacement engendrera une réduction du temps d'apprentissage, qui sera réduit à son strict minimum (soit 30 mn).

Un partenariat avec la piscine de Villenave d'Ornon permettra de conserver des créneaux d'apprentissage pour nos écoles dès la prochaine rentrée scolaire. Un tarif de réduction immédiate sera proposé sur toutes les entrées et activités pour l'ensemble des habitants de Léognan, comme l'ont fait d'autres communes.

Une aide financière aux jeunes adhérents d'associations sportives :

La commune visera à favoriser l'accès à une activité sportive pour tous les jeunes léognanais, à travers une aide financière accordée sous réserve de critères établis à définir.



Mise en sécurité des sites :

Après un premier état des lieux, des problématiques de sécurité sont apparues. Des clôtures en grillage défectueuses permettent des intrusions, des dégradations de sites (casse, vols, incendies) et des problèmes d'hygiène. Nous agirons pour assurer la sécurité des infrastructures.

Maintenir le partenariat avec CAP33

Ce dispositif, mis en place par le département, est plébiscité chaque été par les habitants.

Nous le pérennisons tout au long de notre mandat, en assurant sa qualité à travers l'amélioration de nos infrastructures sportives.

Partenariat avec toutes les écoles de Léognan

Il faut donner envie au jeune public de pratiquer une activité sportive régulière, et pour cela il faut l'informer et l'encourager dans sa pratique.

En collaboration avec les différentes associations sportives de la commune, nous proposerons des ateliers de démonstrations au sein des écoles : ceci permettra aux enfants de tester un nouveau sport en toute sécurité, entourés de personnels compétents dans leur domaine.

Ces actions seront menées conjointement avec le CCAS, notamment dans le cadre d'un programme de Prévention « Nutrition, Santé », et le service éducation.

Plan de rénovation :

Il faut effectuer un bilan complet de l'ensemble des infrastructures, avec chaque président d'association et en concertation avec l'ensemble des adhérents. L'objectif sera d'établir un plan de rénovation concerté et commun pour mutualiser les moyens et optimiser les budgets.

Rénover et moderniser nos infrastructures sportives contribuera au rayonnement de Léognan en permettant l'accueil de manifestations sportives dans les meilleures conditions.

LES ACTIONS A PLANIFIER

Création d'une salle multisports :

Les associations sportives de Léognan arrivent à saturation en termes de capacité d'accueil. Elles ne sont plus en mesure d'accueillir de nouveaux adhérents en respectant de bonnes conditions de sécurité.

Il est donc impératif de créer un nouveau complexe, muni d'une salle multi-activités.

Ce complexe devra être équipé de bureaux pour les associations, d'espaces de stockage pour le matériel, de grandes salles polyvalentes pour pouvoir accueillir les différentes pratiques, les événements exceptionnels et les actions ponctuelles.

Le coût est estimé 850 000 €, financé en partie par la commune et au travers de subventions.

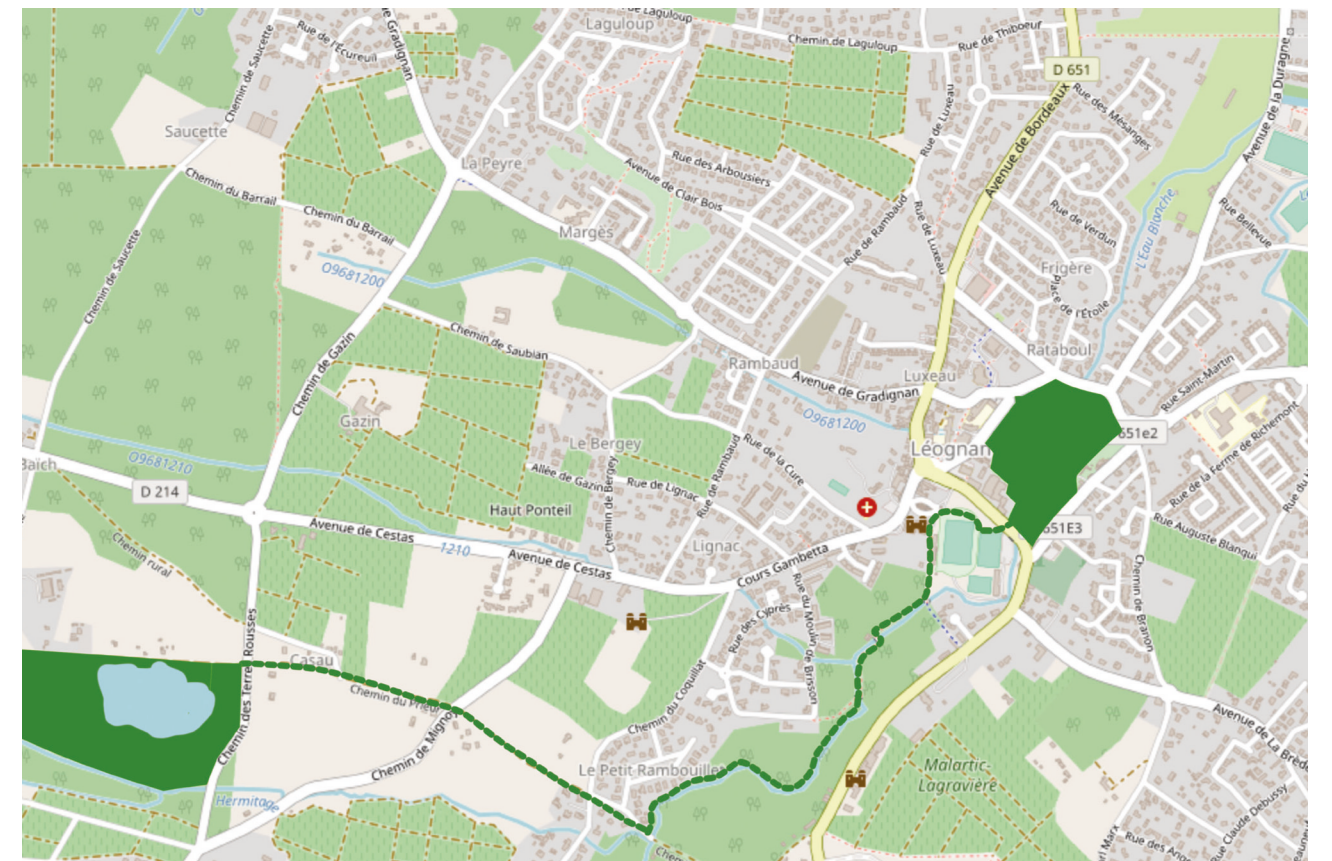
Restructuration du stade du bourg et du stade d'Ourcade

Il apparaît nécessaire d'engager une concertation sur l'éventualité d'une restructuration du stade du centre-bourg et de ses annexes, ainsi que du stade d'Ourcade, avec les adhérents des associations sportives utilisatrices.

Liaison douce sécurisée entre le Lac Bleu et Pontaulic

Nous proposons d'aménager 2 parcours de santé au Lac Bleu et au Domaine de Pontaulic, avec la mise en place d'aires de jeux pour les enfants.

Ils seront reliés entre eux par une liaison douce.



L'ÉDUCATION & LA JEUNESSE

Notre ambition doit être avant tout la réussite et l'épanouissement de tous les enfants de Léognan, de la petite enfance à l'adolescence. L'école communale est le pilier de la socialisation et du développement des enfants; avec l'Éducation Nationale et les citoyens, la commune a le devoir et la mission de construire leur avenir.

C'est pourquoi, nous devons faire en sorte que tous les enfants de Léognan aient accès aux mêmes chances et aux mêmes moyens, quel que soit l'établissement communal dans lequel ils sont accueillis.

Pour garantir cette équité, nous proposons de :

- Mettre en place une médiathèque, accessible gratuitement, et un pôle numérique pour développer l'apprentissage et la compréhension des outils numériques (création graphique, vidéo, réseaux sociaux, outils informatiques...).
- En lien avec les associations de la commune, nous renforcerons l'accessibilité à l'aide aux devoirs pour tous les élèves.
- Favoriser les échanges autour de la parentalité (débat, conférences,...).
- Renforcer l'éducation à une alimentation saine et suffisante .

COMMENT ?

- En mettant en place une organisation encourageant à rapprocher de 100 % le contenu des assiettes consommées par les enfants. Un suivi et des bilans d'étape seront mis en place pour actualiser les progrès réalisés et les difficultés rencontrées.
- En mettant en place un plan « Gestion des déchets alimentaires ».
- En redynamisant le centre de loisirs (activités quotidiennes, locaux).
- En proposant un lieu d'accueil dédié aux adolescents de la commune.
- En intégrant le Label «Éco-école» soutenu par l'ADEME et l'Education nationale.
- En agissant en prévention et en lutte contre les harcèlements scolaires dans tous les établissements de la commune.
- En optimisant la gestion de l'accueil périscolaire et en proposant des activités adaptées au rythme des enfants.
- En harmonisant la répartition des enfants dans les établissements scolaires.
- En instaurant une concertation régulière privilégiée avec les associations de parents d'élèves.



LES ANIMATIONS CULTURELLES & RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Léognan accueille plus d'une centaine d'associations, ce qui dénote de l'engagement des citoyens, de la richesse et de la diversité culturelle de la commune.

La vie associative est dynamique, il est important de renforcer le lien avec chacun de ses acteurs, et de maintenir un partenariat fort.

CINEMA

- Dynamiser les séances, développer la communication autour de la programmation.
- Engager un programme d'animations sur la période estivale (Séances en plein air, thématiques annuelles,...)



CULTURE

- Encourager la pratique artistique, culturelle et musicale. Créer un événement pour mettre en valeur les talents de la commune.
- Développement de scènes ouvertes, tremplins culturels pour tous.
- Maintenir une animation culturelle en période estivale : découverte de l'astronomie, marché nocturne,...
- Dédier une journée à la découverte de notre patrimoine (autour de l'Eau Blanche et de l'histoire de la commune).

LE « DÉCLIC 'DAY JEUNES »

Cette journée aura pour but de faire découvrir les métiers, artisanat et entreprises de la commune, et pourra être menée en collaboration avec la chambre des métiers et de l'artisanat de la Gironde, et la CCI.

Cette journée pourra s'inscrire dans une démarche de présentation des métiers et d'accompagnement des recherches de stages de 3ème, d'alternance,....

ESPACE JEUNESSE

En concertation avec les personnes concernées, nous proposerons un lieu d'accueil dédié au public jeune (collège/lycée) : un lieu d'animations, d'écoute et de partage

ASSOCIATIONS

- Nous serons à l'écoute des associations en instaurant des réunions périodiques avec chacune d'entre elles, dans une démarche de partage et d'amélioration continue.
- Nous renforcerons nos actions auprès du Téléthon, et mettrons en place un challenge « Rubans Roses » au mois d'octobre. Nous agirons en collaboration avec les clubs sportifs et les commerçants de la commune.



LA MAITRISE DES FINANCES PUBLIQUES

Pour la commune, comme pour les autres collectivités territoriales, les finances reposent essentiellement sur les contributions fiscales des habitants, avec un impact direct sur le pouvoir d'achat.

BAISSE DES DOTATIONS

Depuis 2014, les collectivités territoriales ont vu leur financement public diminuer. Pour Léognan, cette baisse s'élève à 379 905 € (chiffres INSEE). La taxe d'habitation, appelée à disparaître sera compensée par l'état.

	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation DGF	1 799 919	1 666 608	1 548 989	1 449 413	1 420 014
Evolution		133 311	117 619	99 576	29 399

L'ÉPARGNE

Après un audit précis des comptes de la commune, nous nous engageons à mieux utiliser l'argent de l'épargne (issu de nos impôts) afin de ne pas continuer à faire grossir la « cagnotte ».

Ce sont 2 années de paiement d'impôts par les léognanais qui dorment et ne servent pas à traiter les dossiers prioritaires !



3,5MILLIONSEUROS

LA DETTE

C'est le seul indicateur national (ratio) exprimant la dette par habitant à Léognan, à comparer à la moyenne des communes de taille identique (strate) = 893 € /habitant en 2017.

Léognan se place donc loin derrière les autres villes pour les investissements et dépenses de fonctionnement pour répondre aux besoins de ses habitants.

760€/Habitant

LA MUTUALISATION DES SERVICES

De nombreux services ont été mutualisés avec la CCM sans que le report des charges ne soit visible ni sur les comptes de la commune, ni sur l'imposition locale.

La baisse des dépenses de fonctionnement pour la commune, aurait dû permettre d'adapter le taux d'imposition locale et le revoir à la baisse, hors le taux de la taxe d'habitation n'a pas bougé depuis 2012 (19,76%), ce qui place Léognan dans les 30 premières communes sur les 548 de Gironde dans le classement des taux d'imposition les plus élevés.

Pour les futurs emprunts, nous nous engageons à toujours rechercher les meilleurs taux en nous appuyant sur la mutualisation avec la Communauté de Communes de Montesquieu pour avoir plus de poids, faire une consultation globale auprès des banques, cela nous permettra aussi de bénéficier d'un éventail d'offres plus large... unis nous aurons de meilleurs taux.

NOS IMPÔTS

Rappelons que l'Etat a déjà « confisqué » des épargnes similaires à plusieurs collectivités et les a aussi privées de certaines aides (subventions) au prétexte qu'elles n'avaient pas besoin d'être aidées puisqu'elles n'utilisaient pas la trésorerie à leur disposition, n'investissaient pas, mais au contraire épargnaient...

LES INVESTISSEMENTS

L'ambition d'une commune doit se mesurer aux projets qu'elle porte. Ces investissements tout en restant réalistes, se doivent d'être suffisamment ambitieux pour sortir Léognan de sa léthargie.

Notre équipe comporte plusieurs personnes exerçant dans les finances et la gestion publiques depuis de nombreuses années, ce qui lui permettra d'être pleinement et rapidement opérationnelle pour travailler avec les services et les aider à solliciter les différentes subventions des différentes organisations (Fédérations sportives nationales), structures de l'Etat (Département, Région) et l'Europe.

UNE GESTION SAINNE

Des emprunts déraisonnables :

Peu d'emprunts réalisés, oui, mais à des taux bien au-dessus de ce que les autres communes ont réussi à obtenir.

Avec une épargne aussi élevée, pourquoi avoir emprunté autant et sur des durées aussi longues de 20 et 25 ans ?

C'est reporter le remboursement de la dette à la génération future...

Montant	Date	Durée	Taux	Taux moyen
300 000,00 €	26/09/2016	20	1,43%	1,18%
350 000,00 €	24/10/2017	20	1,72%	1,15%
1 800 000,00 €	04/08/2017	25	1,86%	1,15%

Source : compte administratif de Léognan 2018

Marie Viguier et son équipe Ensemble, réveillons la vraie nature de Léognan



Marie VIGUIER
57 ans
Infirmière



Fabrice BOS
58 ans
Chargée de mission dans l'ESS



Carole OURMIERES
50 ans
Assistante médicale



Jean-Marc GUINOT
54 ans
Directeur de Projets Informatiques



Sandrine MURPHY
49 ans
Agent de la Fonction Publique



Johann ARROSERES
42 ans
Chef de Projets informatiques



Catherine JOUBERT
60 ans
Conseillère en assurances



Xavier BELLARD
43 ans
Directeur de Projets MOE



Valérie SANTACREU
42 ans
Responsable Ligne de Production



Erik NEVERY
56 ans
Responsable Moyens Généraux



Anne-Marie DUBOUT
58 ans
Agent Principal Finances Publiques



Philippe JULLIEN
71 ans
Chef d'entreprise Retraité



Sandrina GRANJA
38 ans
Chargée de Recrutement



Gael FANGET
43 ans
Chef d'entreprise



Pauline CORNILLE
19 ans
Etudiante



Stéphane VILLATTE
48 ans
Agent Finances Publiques



Jacqueline JEGOT
75 ans
Cadre retraitée



Grégory MOTTE
39 ans
Mécanicien aéronautique



Jeanine LOUNIS
56 ans
Dirigeante d'entreprise



Jean-Pierre VIDAILLAC
72 ans
Retraité



Valéry CORDIER
53 ans
Cadre Fonction Publique



Olivier LONDRES
49 ans
Agent Fonction Publique



Hélène QUAREAU
43 ans
Agent d'escala aéroport



Philippe DIAS
52 ans
Chef d'entreprise



Anne FAYOUX
53 ans
Technicienne CNRS



Michel BERTRAND
70 ans
Cadre Informatique Retraité



Annie LAMALLE
64 ans
Retraîtée



Alain LAGOARDETTE
76 ans
Retraité



Catherine SY
43 ans
Cuisinière



Guy PERROLLAZ
77 ans
Ingénieur Industrie Retraité



Marie Antoinette BOULOT
76 ans
Retraîtée



Philippe HERMEL
50 ans
Commercial



Marie-France MARCHAND
75 ans
Retraîtée



Eddy LAFOND
55 ans
Ingénieur Développement Informatique



Michelle LATASTE
72 ans
Retraîtée

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le monde change, ses modes de communication avec. La position d'élus locaux est aujourd'hui renforcée auprès des habitants de la commune par les conséquences des décisions locales sur leur vie quotidienne. L'implication citoyenne sur les sujets tels que l'environnement, la santé, le transport et les loisirs est grandissante. Pour préserver l'esprit village de Léognan avec son identité, la verticalité des décisions associées aux actions n'est plus de mise aujourd'hui.

Il devient nécessaire de se concerter, de débattre et d'échanger sur notre avenir commun. Seule l'horizontalité du débat dans un schéma encadré deviendra la règle de demain. Les futurs élus devront s'adapter. Et pour créer ce lien nécessaire à l'animation du quotidien il devient urgent de remettre en place des relations intergénérationnelles. La proximité auprès des citoyens de la commune permet aussi de comprendre les enjeux sociétaux et les objectifs à atteindre. C'est pourquoi notre liste aura comme marqueur la démocratie participative et aura comme vecteur :

- de consulter à travers des sujets-débats, les habitants de Léognan sur les projets inhérents à leur cadre de vie
- de revitaliser les réunions de proximité et les conseils de quartiers
- d'encourager les projets citoyens par la mise en place de budgets participatifs
- de favoriser l'accès à la citoyenneté en remettant de façon officielle les nouvelles cartes d'électeurs

L'humanisation des relations sera au cœur de notre action en rendant le citoyen acteur de son avenir

L'équipe de campagne

**REUNION PUBLIQUE LE JEUDI 5 MARS à 19H30
aux HALLES DE GASCOGNE**

Débat avec le candidat et son équipe !



facebook.com/unionavenir.leognan - twitter.com/LeognanU
<http://leognan-lunion-pour-lavenir.fr>